

Mars 2007

Québec, le 26 novembre 2007

Monsieur Serge Brasset
Directeur général
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation institutionnelle

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 8 mars 2007, du suivi apporté par le Collège Édouard-Montpetit au rapport d'évaluation institutionnelle.

Le Collège a fait parvenir à la Commission un document intitulé *Bilan de l'état d'avancement des travaux suite au rapport d'évaluation institutionnelle* en décembre 2006. Il y présente les actions posées en réponse aux quatre recommandations et aux suggestions de la Commission. Pour répondre à la première recommandation relative à la gestion pédagogique, le Collège a restructuré la Direction des études pour notamment confier aux adjoints à la directrice des études l'entière responsabilité du cycle de gestion des programmes. Les adjoints du Service des programmes s'assurent également de l'adéquation des plans de travail des départements avec celui de la Direction des études. Un de ces adjoints est également responsable du nouveau service à la réussite éducative. Des travaux touchant le fonctionnement et la composition de la Commission des études ont été entrepris. De plus, l'évaluation du programme *Sciences de la nature* réalisée par la Commission a permis de constater que les lacunes observées dans l'application de la PIEP avaient été corrigées.

La Commission prend bonne note des actions entreprises par le Collège pour répondre à la recommandation portant sur la politique de gestion des ressources humaines. Le Collège a élaboré et mis en œuvre un programme d'évaluation des activités professionnelles du personnel administratif. Il travaille actuellement à l'élaboration d'un programme d'évaluation de l'enseignement qu'il compte mettre en œuvre en 2009. Des mesures visant à répondre à la problématique du renouvellement du personnel ont été également entreprises. La Commission constate toutefois que la mise en œuvre de ces mesures reste à compléter.

Le Collège devait également développer des processus efficaces de planification, de suivi et d'évaluation. La Direction générale du Collège a revu son processus de planification. Ce dernier prévoit des mécanismes d'évaluation. La Commission a également pu constater, lors de l'évaluation du plan stratégique 2006-2011, l'amélioration du processus de planification. Par ailleurs, la Commission estime que des suites satisfaisantes ont été données à l'évaluation des programmes *Techniques administratives* (DEC) et Gestion informatisée (AEC). Elle pourra conclure que le Collège a répondu adéquatement à la recommandation sur les processus de planification, de suivi et d'évaluation lorsque des suites satisfaisantes auront été données à l'évaluation de la formation générale.

La Commission recommandait également au Collège d'adopter un véritable plan d'action et de prendre en compte les résultats de l'évaluation institutionnelle dans son plan stratégique. Le Collège a introduit dans ses plans de travail annuels les recommandations et les suggestions du rapport de la Commission. Il a également tenu compte des résultats de l'évaluation institutionnelle pour élaborer son plan stratégique.

La Commission a pris bonne note des actions entreprises par le Collège en lien avec les suggestions contenues dans le rapport d'évaluation institutionnelle, notamment la création du Service de développement institutionnel.

En conclusion, la Commission estime que le Collège a apporté un suivi approprié à la recommandation concernant la gestion pédagogique et à celle relative notamment à la prise en compte des résultats de l'évaluation institutionnelle dans l'élaboration de son plan stratégique. Afin de parachever le suivi, la Commission souhaite être informée au moment opportun de la mise en œuvre complète des mesures visant à satisfaire à la recommandation relative à la politique de gestion des ressources humaines et à celle touchant les processus de planification, de suivi et d'évaluation.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur